

**Politique :** *Dépistage précoce et continu*

**Numéro :** *P – 7.014*

**Catégorie :** *Administration des écoles*

**Pages :** *2*

**Approuvée :** *le 3 mai 1999*

**Modifiée :** *le 22 juin 2015*

## 1. Préambule

Le Conseil scolaire catholique Providence croit que chaque élève a droit à un programme scolaire de qualité. Le dépistage précoce est une stratégie, dès la rentrée scolaire, qui permet au personnel scolaire d'identifier les besoins de chaque enfant tôt ses premières années d'études. Le dépistage précoce vise à déterminer où en est l'enfant dans son développement global. Les informations recueillies lors du dépistage précoce permettent aux membres du personnel de l'école de planifier la programmation selon les forces et les besoins de chaque enfant.

## 2. Énoncé

- 2.1 **Attendu que** chaque élève a droit à un programme scolaire de qualité, dans un milieu accueillant et respectueux de l'enfant, de sa famille et de ses valeurs morales et spirituelles;
- 2.2 **Attendu que** le Conseil scolaire catholique Providence croit que le dépistage précoce et continu est un élément important du développement intégral de chaque enfant;
- 2.3 **Attendu que** le dépistage précoce et continu vise à déterminer où en est l'enfant dans son développement global et consiste à bien identifier ses besoins afin d'intervenir tôt dans ses premières années d'études;
- 2.4 **Attendu que** le succès du processus de dépistage précoce et continu repose sur la participation assidue des parents et tuteurs, de l'école et des organismes communautaires et sur une étroite collaboration entre ces divers intervenants;
- 2.5 **Attendu qu'**il importe de tenir compte des besoins de l'enfant et d'intervenir rapidement et efficacement à chaque étape de son cheminement scolaire, et

2.6 **Attendu que** la maternelle et le jardin d'enfants jouent un rôle crucial dans la vie de l'enfant car le développement de la maturité affective, la compétence sociale, les aptitudes physiques, les capacités linguistiques et cognitives doivent se développer de façon interreliée et optimale.

**il est résolu que** le Conseil scolaire catholique Providence mettra en œuvre le processus de dépistage précoce et continu dans ses écoles selon les procédures établies en collaboration avec tous les partenaires de la région du Sud-Ouest.

***Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.***

*Renvoi : PA – 7.014 – Dépistage précoce et continu*